

La liste « Construisons l'avenir avec vous » nous a indiqué ceci :

*L'équipe « Construisons l'avenir avec vous » a décidé qu'elle ne répondrait pas à votre questionnaire. Vous trouverez notre opinion dans les actions que nous envisageons sur ce sujet dans notre programme et vous serez en mesure de nous interroger lors de nos prochaines réunions publiques.*

Nous avons donc entouré dans le programme figurant dans les pages suivantes les passages traitant de la problématique exposée dans notre questionnaire.

# CONSTRUISONS L'AVENIR AVEC VOUS

## GENOH, SAUAMB AN AMZER DE ZONET



Le moment est venu de solliciter votre confiance pour demeurer votre maire lors des élections des 15 et 22 mars prochain.

**Servir l'intérêt commun** m'anime depuis 1976, date de mes premiers engagements, et je n'ai cessé depuis à mettre mes compétences et donner de mon temps au service de tous au travers d'engagements variés. Je suis à la fois un homme de terrain et de dossier. J'aime la richesse des contacts, la diversité des situations. **Me rendre utile est la clé de voûte** de toutes mes démarches associatives, professionnelles et publiques.

J'ai cette volonté et détermination de continuer, au sein d'une équipe à la fois expérimentée et renouvelée, à poursuivre notre action au service de tous les habitants de Locoal-Mendon pour **construire une commune à taille humaine dans un environnement durable**.

Après l'avoir imaginé l'avenir avec vous au cours de nos **apéros citoyens et de nos réunions participatives** nous allons pouvoir le construire ensemble.

Le programme que nous allons vous présenter est nourri des suggestions que vous nous avez faites et dont nous vous remercions, d'une vision et d'un travail d'équipe pour aboutir à **cet engagement collectif**.

**Nous restons à votre écoute.**

Jean-Maurice MAJOU

### LES DATES

Espace EMERAUDE

21 février 20h

Réunion publique : présentation programme

13 mars 20 h

Réunion publique : échanges sur le programme

15 mars de 8h à 18h

1er tour des élections municipales

22 mars de 8h à 18h

2ème tour des élections municipales

# L'ÉQUIPE



## 1er rang de gauche à droite :

Elisabeth Gouello, Jean-André Tanguy, Yann Le Gras, Jean-Yves Herry, Aurélie Calvez, Jean-Maurice Majou, Ophélie Jego, Anne-Marie Guehenec, Catherine Besnard, Elodie Moysan

## 2ème rang de Gauche à droite :

Corinne Kervadec, Murielle Rieux, Yannick Pencreach, Pierrick Le Hen, Anne-Laure Le Port, Romain Toulliou, Emmanuelle Lucas, Christian Viel, Camille Le Port, Laurent Bourbigot, Jean-Luc Le Menach, Gérard Roblin, Nicolas Debéthune, Murille Dehove



# NOTRE PROJET

## NOTRE VISION

### « LOCOAL MENDON : UN ENVIRONNEMENT DURABLE À TAILLE HUMAINE »

De par sa situation géographique privilégiée, sa richesse humaine et culturelle, son patrimoine, notre commune est naturellement attrayante. Nous serons tout au long de notre action attentif à préserver ces qualités.

Pour atteindre cette vision, nous placerons nos efforts sur 3 axes importants :

#### Habiter Locoal-Mendon

C'est partager notre territoire et s'y adapter en étant soucieux de l'environnement

#### Vivre ensemble à Locoal-Mendon

C'est être attentif à tous et permettre à chaque citoyen d'être acteur dans sa commune

#### Développer économiquement Locoal-Mendon

C'est renforcer les partenariats pour un développement économique et touristique raisonné et raisonnable

## NOS CONVICTIONS

Nous **construirons cette vision avec vous** en venant vous rencontrer, échanger et décider en tenant compte de vos retours. Ensemble, nous contribuerons à développer une **commune engagée et participative**.

En commission ou en conseil municipal, nous déciderons en tenant compte des **impacts humain, sur l'environnement** (flore, faune, eau, climat...) et nous le ferons **dans le respect de nos finances**.

## UNE TRAJECTOIRE

Les actions de notre projet s'inscrivent dans des échelles de temps différents. Elles doivent toutes contribuer à atteindre notre vision pour la commune, elles doivent être cohérentes avec elle.

C'est pourquoi, nous proposons :

- des actions que nous pouvons d'ores et déjà mettre en oeuvre parce que la réflexion est mûre ou parce qu'elles sont rapides et faciles à mettre en place,
- des actions qui seront réalisées dans le mandat et qui demandent encore réflexion, participation, approfondissement... Elles seront engagées à moyen terme,
- des actions qui demanderont plus de 6 ans pour aboutir mais que nous initierons. Ces actions seront structurantes pour l'avenir de notre commune. Cette mandature nous permettra d'en lancer les 1ères étapes, de tracer la voie. Nous y réfléchissons ensemble.

Habiter la commune c'est avant tout permettre à chacun, sans exclusion, de trouver à se loger en fonction de ses besoins, de ses capacités.

Tous les types de logements doivent pouvoir se retrouver sur notre commune afin que tous les ménages y trouvent leur place : maisons, petits appartements, accession à la propriété, location, campagne ou cœur de bourg...

Pour cela nous serons attentifs à réunir les conditions d'un aménagement responsable au service d'un développement maîtrisé menant de nouveaux projets en concertation avec la population

- Renouveau urbain
- Eco-quartier du lavoir (derrière le pôle médical)
- Nouveaux lotissements (Lapaul, Kergarnec)
- Mesures favorables à l'accession
- Evolution du PLU dans le cadre de la loi Elan (dents creuses)
- Suivi attentif de l'assainissement de tous les logements

Habiter la commune c'est aussi la parcourir pour son travail, ses loisirs, ses démarches ou ses courses. Qu'on prenne sa voiture, son vélo ou son camion, partager la route c'est être attentif à tous ceux qui empruntent cet espace commun. Dans nos aménagements nous serons attentifs à la sécurité de nos enfants, nos anciens et de toutes les personnes en situation de handicap. Nous travaillerons en collaboration avec la population grâce à des réunions de quartier et des commissions mixtes (élus et non élus)

- Plan communal des liaisons douces
- Parkings à vélo proches des services et commerces.
- Chaussée à voie centrale banalisée entre Lapaul et Mendon pour faciliter l'usage du vélo
- Accompagnement des initiatives favorisant les transports collectifs
- Eclairage solaire pour les abribus de campagne pouvant en bénéficier.
- Rajout de radars pédagogiques (fixes et mobiles)
- Réflexion complète sur l'aménagement du cœur de Bourg

Tout ceci se fera en maintenant le budget alloué à la voirie. 10 % du budget sera affecté chaque année à la sécurité et aux liaisons douces.

Habiter la commune c'est également mettre en place des actions citoyennes pour prendre soin les uns des autres et de notre bien commun

- Formations à l'utilisation des défibrillateurs
- Action « Adopte un espace vert » pour préserver et entretenir nos petits patrimoines (talus en pierres, fontaines, noms des rues, jardins partagés...)
- Démarche de réseau de « Stop sécurisé du Pays d'Auray »
- Création d'aires de co-voiturage
- Accompagnement des démarches d'ouverture de sentiers pédestres, que ce soit dans le cadre de la SPPL ou du travail réalisé par l'association des Sentiers de Loctal-Mendon.

**VIVRE ENSEMBLE**  
**ÊTRE ATTENTIF À TOUS ET PERMETTRE À CHAQUE CITOYEN**  
**D'ÊTRE ACTEUR DANS SA COMMUNE**

---

Vivre ensemble, c'est créer de la solidarité entre nous, habitants de la commune. C'est également créer les conditions favorisant l'entraide, l'écoute des situations difficiles. C'est enfin réfléchir tout au long de notre mandat à la création de services pour ne laisser personne de côté, des tout petits à nos anciens.

- Création d'un domicile partagé, de lieux de vie pour les aînés
- Projet d'un accueil pour la petite enfance
- Soutien aux services citoyens : sécurité des sorties d'école, aide aux devoirs, attention aux aînés...
- Aide aux démarches administratives.
- Accompagnement dans l'utilisation des outils numériques.

Vivre ensemble, c'est aussi renforcer les liens entre générations. C'est s'appuyer sur le dynamisme des jeunes et la sagesse des anciens pour s'enrichir mutuellement de nos différences. Nous accompagnerons toutes les initiatives qui tissent les liens entre nos aînés et les enfants en aménageant et en faisant vivre des lieux tels que la maison intergénérationnelle

- Jardin d'échanges et de rencontres pour toutes les générations avec une aire sécurisée de jeux extérieurs pour les enfants.
- Chaîne Youtube et d'un journal pour transmettre l'histoire de nos villages, de notre patrimoine (Chapelles, monuments)
- Activités périscolaires variées en lien avec notre culture bretonne et l'ouverture au monde

La Culture est un ciment essentiel du vivre ensemble, c'est aussi pour notre commune un vecteur de rayonnement et de notoriété. C'est une ouverture vers de nouveaux horizons source de rencontres nouvelles. Locoal-Mendon est une terre d'artistes dont nous sommes fiers. Nous préserverons cette précieuse diversité en nous appuyant sur nos espaces culturels de renom.

- Enrichissement de la programmation culturelle et sportive de l'Espace Emeraude
- Agrandissement de la médiathèque pour créer un lieu d'exposition, d'échanges artistiques et culturels
- Adoption du panneau « Breizh 5/5 » (Bretagne à 5 départements)
- Passage au niveau supérieur de la Charte d'utilisation de la langue bretonne (Ya d'ar brezhoneg)

Les associations permettent de se retrouver autour de passions, d'envies communes et créent des rencontres entre habitants. Elles sont aussi source de rayonnement et d'attrait de notre commune. Nous favoriserons les conditions pour que perdure les initiatives associatives riches en idées et manifestations sur notre territoire.

- Maintien des subventions à toutes les associations
- Prêt d'une salle de l'Espace Emeraude une fois par an
- Réhabilitation des locaux du stade de football Bernard Le Montagner pour les mettre à disposition de toutes les associations de plein air
- Aménagement et sécurisation des abords du stade de football Jean Nicolas (Penhoët)

Être à votre écoute, pousser ensemble plus loin les idées, mieux prendre en compte les situations, nous permettra de démultiplier nos énergies et développer l'engagement citoyen de tous. Vivre ensemble à Locoal-Mendon, c'est penser ensemble son futur et y participer.

- Réunions de quartiers
- Commissions extra-municipales (élus et non élus) : Chaque habitant pourra être sélectionné par tirage au sort. Une fois son accord donné, il participera aux travaux de la commission.
- Mise en place d'un budget participatif : cette partie réservée du budget financera un projet proposé et sélectionné par les citoyens et sera calculée sur la base de 5€ par habitant.

**SE DÉVELOPPER ÉCONOMIQUEMENT**  
**RENFORCER LES PARTENARIATS POUR UN**  
**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**  
**RAISONNÉ ET RAISONNABLE**

---

Se développer économiquement, c'est faciliter le développement des professionnels installés sur la commune et l'accueil de nouveaux porteurs de projets. C'est favoriser toutes les actions qui vont développer l'économie circulaire.

- Mise à disposition, ponctuelle d'un local pour les professionnels
- Espace internet pour recueillir et diffuser les offres d'emploi locales
- Soutien du développement du pôle médical en facilitant l'acquisition du foncier.
- Organisation d'un rendez-vous annuel des professionnels
- Appui au développement et à l'accueil de nouveaux commerçants pour le marché
- Signalétique commune pour les activités économiques et touristiques
- Actions autour du ré-emploi des objets (échange, transport collectif à la Ressourcerie de Crac'h).

Enfin, parce que l'eau est un élément vital pour l'économie de notre commune, nous nous engagerons auprès des ostréiculteurs pour nous assurer du suivi régulier de la qualité des eaux.

Se développer économiquement, c'est développer le tourisme au sein de notre commune. Celui-ci doit cependant rester à taille humaine et se faire sans être au détriment des résidences permanentes. Nous nous voulons proches des acteurs du tourisme pour maintenir ce précieux équilibre

- Réunions participatives avec les acteurs du tourisme
- Aménagement conviviale des pourtours de l'espace tennis et jeux de boules
- Mise en place de nouvelles tables de pique-nique
- Réflexion sur la création d'un espace dédié à l'accueil modéré de camping-cars.
- Renforcement de l'attractivité des bourgs

Se développer économiquement, c'est aussi se doter d'outils efficaces et innovants pour travailler, c'est développer les synergies inter-communales et l'ensemble des partenariats à la région et au département.

- Distribution d'internet sur l'ensemble du territoire et disparition des zones blanches.
- Accueil de la petite enfance (relance du dossier)
- Transports en commun (bus, train...)
- Mutualisation des moyens : achat de matériel, groupement de commandes...

Sur les compétences intercommunales (le développement économique, la gestion de l'eau et des déchets, la politique du logement et les chantiers de mutualisation) nous participerons et nous nous affirmerons comme acteur engagé sur l'ensemble des projets communautaires d'AQTA tout en défendant nos intérêts communaux.